

# DROITS DE SCOLARITÉ

2023/2024

**Paiement en ligne ou par carte bancaire**

*Taux fixés par arrêté du 19 avril 2019 modifié par arrêté du 10 mai 2023*

Avant toute inscription à l'université, vous devez vous acquitter de la contribution vie étudiante et campus (CVEC) sur le site : <https://cvec.etudiant.gouv.fr/>

Vous y obtiendrez votre attestation, indispensable à votre inscription.

## **Internat**

DES (inscription en thèse incluse) .....	502 €
DES + DESC .....	502 €
FST - Options (pour les DES dont la durée est égale ou inférieure à 4 ans) .....	502 €

## **Internat terminé (ensemble des semestres validés) = cas particulier des internes Ancien Régime**

DES et thèse non soutenus .....	502 €
Thèse non soutenue – DES validé .....	380 €
Thèse soutenue – DES non validé .....	502 €
Soutenance mémoire DES médecine générale (internat terminé – Thèse soutenue) .....	380 €
DESC (en post internat) .....	502 €